ID: 081-200040905-20231214-14122023_3_2-DE

Publié le 19/12/2023



Deliberation Conseil Communautaire Communaute de Communes Carmausin-Segala

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 8 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL					
Titulaires en exercice	55	55 Suppléants avec voix			
Titulaires présents	42	Voix délibératives	48		
Délégués avec pouvoir	4	Membres présents	45		

Titulaires présents : 42 (du début au point 5) et 41 (du point 6.1 à la fin)

AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc (jusqu'au point 5), CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MARTY Denis (pouvoir de SELAM Fatima), MERCIER Roland, MILESI Marie, NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry (pouvoir de MUNOZ Sonia), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme (pouvoir de SOURDIN Anne), TAGLIAFERRI Rosanne, TESSON Régis, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléants présents avec voix délibérative : 2

CAYRE Chantal (représente SENGES Jean-Marc), RICCA Pierre (représente RECOULES Vincent).

Titulaires excusés : 13 (du début au point 5) et 14 (du point 6.1 à la fin)

ASTIE Alain, BARBE Christian, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), CINTAS Jean-Marc (à partir du point 6.1), HAMON Christian, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MUNOZ Sonia (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), ORRIT Didier, PENA Sylviane, RECOULES Vincent (représenté), SELAM Fatima (pouvoir à MARTY Denis), SENGES Jean-Marc (représenté), SOURDIN Anne (pouvoir à SOULIE Jérôme).

Suppléant présent sans voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe.

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 14/12/2023-3.2 DECISION MODIFICATIVE N°1 – 2023 DU BUDGET SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE

Le Président présente à l'Assemblée délibérante la Décision modificative n°1 du budget SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE telle que présentée ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID: 081-200040905-20231214-14122023_3_2-DE

5	Dépenses (1)		Recettes (1)		
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
FONCTIONNEMENT					
D-617 : Etudes et recherches	5.00 €	0,00€	0,00€	0.00€	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	0.00€	5,00€	0.00€	0,00€	
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00€	5,00 €	0,00€	0,00€	
Total FONCTIONNEMENT	5,00 €	5,00€	0,00€	0,00€	
Total Général		0,00€		0,00€	

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président Didier SOMEN

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET